

Zeitschrift: Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Herausgeber: Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Band: 71 (1983)

Heft: [4]

Artikel: Grèce : réforme du droit familial

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-276818>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 24.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

International (suite)

Europe, qu'il y ait reconversion vers les besoins humains des ressources utilisées dans l'accumulation d'armes ; que soit signé un traité interdisant complètement les essais nucléaires ; que soient créées des zones démilitarisées, et que des progrès soient faits à Genève dans les négociations sur les armes nucléaires stratégiques et de moyenne portée. La campagne STAR a pris fin à Bruxelles les 6-8 mars lors d'une manifestation organisée sous les auspices du Conseil national des femmes belges et de la LIFPL. Pendant ces trois jours, Bruxelles a été un point de rencontre important pour les femmes pacifistes de nombreux pays.

Le 7 mars, un programme très rempli nous attendait dans l'aula de l'Université Libre de Bruxelles : un atelier avec les thèmes de la décennie des Nations Unies pour la Femme : égalité, développement, paix ; une série-diapositives « Quatre minutes à Hiroshima » retraçant l'histoire des euro-missiles ; forum et discussions avec Karin Roth, Maud Froelich et Georgina Ashworth sur « la crise économique et la course aux armements », « la relation entre le désarmement et le développement » ; préparation entre les délégations nationales qui portent la pétition à l'OTAN. Le soir une fête a eu lieu avec des contributions de la chanteuse américaine Holly Near, Linette Almasso avec ses chansons pacifistes et écologistes.

(Suite de la p. 13)

marge du colloque, trois expositions, toutes remarquablement conçues, ont été présentées au public : l'une, en 47 panneaux, déjoue les mécanismes de la publicité et l'utilisation qu'elle fait de la femme ; la deuxième, photographique, montre les femmes dans des métiers non traditionnels ; et la troisième, sur un thème original, et toujours d'actualité : de la Rosière à la « Miss », la jeune fille dans les fêtes populaires.

Côté artistique enfin, des femmes du jazz ont pu se faire entendre dans un festi-

Prochain rendez-vous : le 24 mai 1983 pour la Journée internationale pour le désarmement, lancée par les femmes de Greenham Common et le mouvement des femmes pacifistes britanniques. Les femmes de partout sont appelées à faire une journée de grève dans leur travail quotidien habituel et à commencer des actions contre le stationnement mondial d'armes nucléaires. ● *Anne-Marie Käppeli*

Information et contact : « May 24 », 16, Arundel Road, Brighton, Sussex GB.

Grèce : réforme du droit familial

Le Parlement a adopté à l'unanimité une réforme en profondeur du **droit familial**, qui a pour effet de faciliter la procédure de divorce (le divorce par consentement mutuel va devenir possible), reconnaître l'égalité de l'homme et de la femme dans le couple, abolir la discrimination à l'égard des enfants illégitimes, abolir l'obligation de la dot. ●

Espagne : un petit pas ?

Le gouvernement soumet au Parlement un projet de révision urgente du code pénal. L'**avortement** reste considéré comme un délit, mais trois exceptions sont prévues à condition que l'avortement soit fait par un médecin :

- en cas de menace pour la santé de la mère,
- en cas de viol annoncé à la police,
- lorsqu'il paraît avéré que le fœtus sera atteint de troubles physiques ou mentaux graves.

Cette libéralisation répond non seulement aux promesses électorales du parti socialiste, mais aux vœux d'une partie de la population. Selon un sondage récent, 69 % est en faveur de l'avortement thérapeutique (santé de la mère), 65 % en faveur de l'avortement eugénique (santé de l'enfant), 50 % en faveur de l'avortement éthique (viol).

Le projet de loi prévoit en outre l'introduction d'un enseignement sur la contraception. ●

Pakistan : contre l'islamisation

La première manifestation féminine depuis la proclamation de l'état de guerre en 1977 a été le fait de 200 avocates et étudiantes qui ont protesté contre l'islamisation progressive du droit pakistanaï : les femmes ne peuvent témoigner dans un procès pénal ; dans la procédure civile, il faut deux témoignages de femmes pour contrer le témoignage d'un homme ; les femmes ne peuvent accéder à la fonction de juge. Une trentaine de femmes ont été arrêtées lors de cette manifestation. ● (pbs)

val exceptionnel. Chaque soir encore, une chanteuse engagée a tenu la scène de la grande salle de spectacle de Beaubourg, parmi lesquelles Catherine Ribeiro et Pauline Julien.

Au cas où, à l'issue de cette semaine essoufflante, Français et Françaises n'auraient toujours pas compris l'officialité de l'événement, le bouquet final l'a pour de bon estampillé comme tel : pour la clôture des festivités, le jour du 8 mars, un timbre a été émis en « hommage à la femme », à l'effigie de Danielle Casanova, résistante,

féministe et pacifiste corse, morte à Auschwitz en déportation pendant la seconde guerre mondiale. Et le soir même, c'est à la Garde Républicaine qu'est revenu l'honneur de célébrer par un concert la Journée de la femme, en présence, s'il vous plaît, du président de la République. Le rapport avec les femmes ? C'est pourtant simple : en ce soir du 8 mars, la Garde Républicaine était dirigée, mais oui Mesdames, par Mme Evelynne Aiello. ●

Corinne Chaponnière

Courrier

Une fois n'est pas coutume, c'est un lecteur qui nous écrit, qui se dit même lecteur assidu de notre journal !

Pour éradiquer l'abstentionnisme

Un poète qui admirait beaucoup Joseph Staline avait énoncé que la femme est l'avenir de l'homme. Mme Girard-Montet, par ses propositions de réforme électorale, laisse présager de la mort de la démocratie.

C'est en lisant « Femmes Suisses »

dans mon bain que, eureka, j'ai découvert dans cette idée de Mme Gertrude Girard-Montet l'amorce d'un remède radical (ha ! ha !) au problème lancinant de l'abstentionnisme.

Il suffirait d'abolir votes et élections tout simplement et d'instaurer, vous l'avez deviné, le système des quotas. Vous commencez par cinquante pour les nanas et cinquante pour les mecs, ensuite vous n'avez plus qu'à raisonner logiquement.

Vos 5 % d'agriculteurs vous les collez PDC ou radicaux. Les cols-

bleus, environ 30 %, au PDT et au PS à tire-poil. Puis 60 % de colsbancs : voilà vos petits bourgeois avec quelques brebis galeuses. Patrons et capitalistes, 2 %, suivez mon regard et s'il y a du rab il doit bien rester quelque groupuscule.

Quant aux femmes qui souhaiteraient voter mâle (ho ! ho !) et aux hommes qui rêvent d'élire Jacqueline Berenstein-Wavre, est-ce qu'ils méritent de jouir du droit de vote ?

M. Edmond Charbonnaz, Avully